

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Actions éducatives
de **sensibilisation**
et de **prévention**

2026 | 2027



SOMMAIRE

ÉDITO	4
MODE D'EMPLOI	8
INDEX :	
PAR ASSOCIATION	12



Le harcèlement scolaire reste une réalité douloureuse dans notre pays. Encore trop souvent silencieux, il frappe des milliers de jeunes et entrave leur épanouissement.

Prévenir, détecter et agir, telle est la triple exigence de notre engagement commun pour éradiquer cette calamité destructrice. Pour cela, chaque acteur a un rôle à jouer pour que la parole se libère, pour que toutes les situations soient signalées et que chaque jeune trouve dans sa vie d'élève l'occasion de grandir dans un espace sécurisé de sérénité, de dialogue et de respect.

À l'école, au collège et au lycée, et il faut s'en réjouir, le plan pHAre est désormais étendu partout dans le département avec une implication des acteurs qui ne faiblit pas. En complément des dispositifs existants, la mobilisation collective se renforce en réunissant équipes éducatives, familles et partenaires locaux.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'associe depuis plusieurs années aux services de l'Éducation nationale pour unir toutes les forces et déployer davantage de mesures de prévention et de lutte sur les temps scolaire et périscolaire. Félicitons-nous de cette coopération.

Ces derniers temps, le cyberharcèlement fait particulièrement l'objet de toutes les attentions. Il bouscule les repères traditionnels de la prévention en prolongeant les faits de harcèlement au-delà des murs de l'école. Il oblige une adaptation de nos outils de repérage et une plus grande éducation de nos jeunes à leur responsabilité citoyenne et aux risques d'utilisation des réseaux sociaux.

Je remercie très sincèrement tous les acteurs éducatifs pour leur engagement sans cesse renouvelé dans la lutte contre le fléau du harcèlement scolaire.

Christian Ménéville

Directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne



Le harcèlement scolaire est un fléau qui peut surgir à tout moment au cours d'une scolarité. Il laisse, d'un côté, des élèves et des familles entières en souffrance et, de l'autre, si personne n'intervient, des auteurs qui ne prennent pas conscience de la gravité de leurs actes.

Lutter contre ce phénomène préoccupant suppose, bien entendu, de savoir réagir et, tout autant, de prévenir. Depuis trois ans, nous déployons notre plan départemental dans les 102 collèges publics haut-garonnais, en complément du dispositif pHARE de l'Éducation nationale.

En cette rentrée 2026-2027, nous poursuivons notre plan de lutte contre le harcèlement. Faire de nos collèges, des lieux d'études apaisés et sécurisés, c'est plus qu'un objectif, c'est un devoir qui nous concerne tous. La sérénité des collégiennes et des collégiens est une condition indispensable de la réussite dans leurs études.

Cette année, 30 actions sont proposées, clés en main, pour soutenir les professeurs dans ce combat. Deux sessions d'inscription sont prévues à cet effet en septembre et en octobre. L'offre est gratuite. Les interventions sont assurées par des associations locales, expérimentées sur la question. Les intervenants tiennent compte de l'âge des élèves et utilisent une méthodologie originale pour capter leur attention.

Je remercie, par avance, tous les enseignants, les principales et principaux, pour leur participation à cette grande cause départementale et nationale.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Le plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement : un dispositif original, initié par le Département au bénéfice des élèves et des familles

Le harcèlement scolaire constitue aujourd'hui un phénomène délétère pour de nombreux élèves et préoccupe chaque jour un peu plus la communauté éducative en raison de ses effets sur les résultats scolaires et le climat dans les établissements.

Dans le cadre de ses efforts quotidiens pour garantir l'accueil et la réussite des collégiens, le Conseil départemental a initié dès l'automne 2022 une large réflexion pour déployer un plan de lutte contre le harcèlement scolaire en Haute-Garonne. Durant plusieurs mois, des travaux ont été conduits avec les institutions partenaires (Éducation nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Santé, éducation populaire) pour bâtir des solutions concrètes et concertées afin de répondre au plus près des besoins des élèves, des familles et des établissements scolaires.

À l'issue de ce travail collaboratif, l'Assemblée départementale a adopté (le 27 juin 2023) le déploiement du « Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire » applicable dès la rentrée scolaire 2023.

Harcèlement scolaire, de quoi parle-t-on ?

D'après un rapport de l'UNESCO de 2019, le harcèlement scolaire est un phénomène qui concernerait un élève sur dix, tous niveaux confondus. L'âge, l'origine sociale ou géographique ne sont pas des facteurs déterminants ; en revanche, le phénomène est amplifié aujourd'hui par le cyberharcèlement qui touche un jeune sur trois (sondage Unicef 2019 mené dans 30 pays, dont la France). Internet a un effet démultiplicateur : un message, une publication ou une photo peuvent être partagés des dizaines de fois sans que l'on puisse contrôler ce phénomène.

Le problème du harcèlement scolaire n'est pas apparu récemment mais son émergence dans le débat public met en lumière l'ampleur et la gravité du phénomène. Il est défini comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence au sein de l'école ne se réduit

pas à un élève tourmenteur face à un élève harcelé ; la recherche a démontré le rôle majeur des « spectateurs ». Les études et les programmes dont s'inspire le plan pHARe (programmes de lutte contre le harcèlement à l'école) porté par l'Éducation nationale, identifient les « spectateurs » comme un levier déterminant : « à cause d'eux, le harcèlement peut empirer ; grâce à eux, il peut s'arrêter net ».

La résolution des problèmes de harcèlement passe donc en grande partie par la condamnation sociale de ces comportements, ce qui justifie notamment un nécessaire travail de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes, mais aussi des adultes.

Sensibiliser, prévenir, libérer, former, réparer : un plan global ambitieux pour répondre aux préoccupations légitimes des élèves, et des parents.

Le plan départemental de lutte contre le harcèlement adopté par le Conseil départemental s'articule autour de **3 axes principaux**, auxquels s'ajoutent plusieurs **actions transversales** :

1. Sensibiliser et informer les jeunes et les adultes.
2. Agir en prévention dans les établissements scolaires.
3. Accompagner les élèves et les familles dans une perspective réparatrice.

Sensibiliser :

Dès la rentrée, une offre d'actions éducatives est proposée aux collèges. Des associations et organismes divers sélectionnés par le Conseil départemental avec le concours de l'Éducation nationale interviennent au cours de l'année scolaire. Cette offre, gratuite et librement accessible, permet aux établissements de mobiliser de nouveaux partenaires spécialisés dans les questions de harcèlement et d'utiliser des vecteurs pédagogiques originaux (Escape game, ateliers-débats, exposition, photolangage...) pouvant s'inscrire en complémentarité des enseignements et des activités quotidiennes.

Prévenir :

Le Département a tenu également à mettre l'accent sur la prévention du harcèlement scolaire en renforçant la présence d'interlocuteurs au sein des établissements de façon à faciliter le dialogue et le recueil de la parole des élèves. Il s'agit de mobiliser des jeunes volontaires en service civique qui interviendront en trinôme sur la pause méridienne dans des collèges haut-garonnais. Ces « Jeunes engagés contre le harcèlement » auront pour objectif d'intervenir auprès des collectifs d'élèves au sein des établissements, en lien étroit avec les professionnels, pour contribuer à la détection précoce des situations de harcèlement, favoriser la communication, et faciliter le retour à la normale.

Accompagner les élèves et les familles :

Le Conseil départemental contribue également à informer largement les élèves et les familles et à faciliter l'accessibilité aux soins et à toutes les actions réparatrices susceptibles d'être mobilisées dans les situations de harcèlement scolaire.

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) veillera par ailleurs à consolider et développer ces interventions et ses partenariats pour proposer des réponses appropriées aux phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement. Il s'agit, notamment, de mettre à disposition des adolescents, des parents et des professionnels un lieu ressource en capacité de proposer un accueil, une évaluation, un accompagnement de courte durée ou des orientations appropriées aux adolescents victimes ou auteurs de harcèlement.

Former :

Un plan de formation co-construit par le Conseil départemental et l'Éducation nationale est progressivement mis en oeuvre auprès des Personnels Territoriaux des Collèges (accueil du public, service de restauration...), des intervenants extérieurs ainsi qu'auprès des volontaires en service civique pour qu'ils soient en mesure de repérer et de signaler des situations de harcèlement dans le cadre de leurs missions.

Améliorer le cadre de vie et les échanges pour retrouver de la sérénité :

Le Conseil départemental renforce les dispositifs déjà en place pour favoriser la convivialité et la co-veillance au sein des établissements. Il s'agit par exemple d'améliorer les échanges et le bien être des élèves en reconfigurant les espaces communs dans les collèges, en encourageant le déploiement des Ateliers du midi pour assurer des animations collectives et enrichissantes durant la pause méridienne.

Ces différentes interventions initiées par le Conseil départemental, en collaboration avec l'Inspection académique, s'inscrivent en complémentarité des actions et des dispositifs portés par les services de l'Éducation nationale.

MODE D'EMPLOI

Actions éducatives de sensibilisation et de prévention du HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire (**PLCHS**), déployé progressivement dans les établissements depuis la rentrée scolaire 2023, en concertation avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.

Ce plan s'inscrit en complément du programme de prévention du harcèlement porté par l'Éducation nationale (pHARe) ; il vise notamment à prévenir le harcèlement scolaire et à **sensibiliser les collégiens au sein des établissements**. Il contribue plus généralement à l'amélioration du climat scolaire.

UN DISPOSITIF SIMPLE, GRATUIT ET LIBREMENT ACCESSIBLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Composition de l'offre :

Le présent catalogue affiche **30 actions** proposées par le Conseil départemental au titre de l'année scolaire 2026-2027. Cette offre **gratuite** et **librement accessible** pour les établissements s'adresse à un public **potentiel de 339 classes** dans **tout le département**. Les actions proposées s'appuient sur des **interventions originales, adaptées à l'âge des élèves**.

Ce dispositif s'inscrit en complément des enseignements classiques et des actions déjà existantes initiées par le Conseil départemental en faveur de l'amélioration du climat scolaire (Les Ateliers du Midi, Parcours laïque et citoyen...)

Un fonctionnement simple et rapide :

L'offre du PLCHS présentée dans ce catalogue est consultable sur le portail ENT eCollege31 du Conseil départemental.

Les établissements désireux de mobiliser une intervention sont invités, par l'intermédiaire du chef d'établissement, à saisir leur demande sur une plateforme de réservation numérique simple et rapide accessible via eCollege31 :

ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcèlement-scolaire/

COMMENT RÉSERVER UNE INTERVENTION DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Se connecter sur eCollege31 :

- Pour les collèges publics : avec le compte « chef d'établissement » (et non « administrateur ENT »)
- Pour les collèges privés : avec l'identifiant déjà communiqué aux chefs d'établissements (ou formuler une demande d'identifiant par mail à LutteContreHarcèlement@cd31.fr)

Informations utiles :

- Pour faciliter la coordination et le suivi des actions auprès de la Direction de l'éducation, le Chef d'établissement peut désigner un référent PLCHS par simple mail à LutteContreHarcèlement@cd31.fr
- Avant de saisir votre première demande de réservation sur la plateforme de réservation, il est vivement conseillé de créer un compte unique pour l'établissement.

DEUX PÉRIODES DE RÉSERVATIONS POUR GARANTIR L'ACCES AU PLUS GRAND NOMBRE

Afin de permettre à tous les établissements de bénéficier équitablement d'actions dans le cadre du PLCHS et d'assurer une répartition optimale des interventions, les pré-réservations se font en 2 temps :

- **Première phase (du 1^{er} au 25 septembre 2026) :** les pré-réservations sont **limitées à une action par classe pour chaque établissement**. La même action peut toutefois être sollicitée par d'autres classes au sein du même établissement. Au cours de cette période, le volume des actions ne peut excéder le nombre de classes du collège. Les demandes sont instruites par la Direction de l'éducation et les décisions transmises au chef d'établissement ou au référent PLCHS au plus tard mi-octobre.
- **Seconde phase (à partir du 12 octobre 2026) :** les pré-réservations sont ouvertes sur la base des actions encore disponibles, sans limitation. Une liste des actions encore disponibles sera actualisée en temps réel sur le portail eCollege31.

À noter : en réservant une action, l'établissement s'engage à assurer les conditions particulières demandées par l'association (voir rubriques « Besoins » ou « Déroulé » de chaque action) et l'enseignant à répondre aux demandes de l'association (ex. : réunion de concertation préalable, travail de la classe en amont...)

La présence de l'enseignant est obligatoire durant tout le déroulé de l'intervention.

PROGRAMMATION DES DATES D'INTERVENTION

Dès confirmation de votre réservation par la Direction de l'éducation, l'établissement et l'association porteuse de l'action choisie sont invités à définir conjointement les dates d'intervention et les communiquer via la plateforme de réservation ou par mail : LutteContreHarcèlement@cd31.fr

ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

L'établissement qui souhaite annuler une réservation doit informer dans les plus brefs délais la Direction de l'éducation et l'association concernée afin que l'intervention puisse être redéployée rapidement sur d'autres établissements.

ATTENTION : les annulations trop tardives peuvent pénaliser les associations et limiter sensiblement leur capacité d'intervention.

ÉVALUATION DE L'ACTION

Dans les 15 jours suivant l'intervention d'une association, l'établissement doit renseigner une brève fiche d'évaluation et la communiquer au Conseil départemental. Ce document atteste la réalisation de l'action et conditionne le paiement des intervenants ; il est accessible à l'équipe éducative sur eCollege31

ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcèlement-scolaire/

ATTENTION : La base de réservation du PLCHS sera ouverte uniquement aux établissements ayant transmis à la Direction de l'éducation toutes leurs évaluations des actions réalisées au cours de l'année scolaire écoulée.

RELATION AVEC LES INTERVENANTS

Une convention-cadre entre le Conseil départemental et chaque partenaire du PLCHS permet de couvrir tous les risques (financiers, juridiques, assurances...) et de rappeler le principe de gratuité de ces actions pour les collègues, ainsi que pour les élèves (les frais de transport des élèves restent à la charge de l'établissement).

Les collègues n'ont donc pas à conventionner avec les intervenants du PLCHS.

Dans les collèges, les intervenants du PLCHS sont assimilés à des hôtes de passage, ils doivent à ce titre signaler leur arrivée à l'accueil de l'établissement et s'acquitter du paiement de leur repas s'ils souhaitent se restaurer au collège.

EN CAS DE DIFFICULTÉS...

En cas de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des interventions dans l'établissement, la Direction de l'Éducation doit être tenue informée immédiatement de façon à pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

L'équipe de la Direction de l'Éducation se tient également à votre disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement général du Plan de Prévention et de Lutte Contre le Harcèlement Scolaire.
Contact : LutteContreHarcèlement@cd31.fr



Au sein du collège, chaque enfant doit pouvoir apprendre dans un environnement sécurisé et bienveillant. Agir contre le harcèlement n'est donc pas seulement une responsabilité, c'est même une obligation pour apporter des solutions aux situations dramatiques qui trop souvent brisent des vies.

Notre plan départemental de lutte contre le harcèlement, adopté en 2023, est unique en France. Il repose sur trois piliers : la sensibilisation, la prévention et le soutien aux élèves harcelés ainsi qu'à leurs familles. Il n'oublie pas non plus les jeunes auteurs et leur nécessaire prise en charge.

Ensemble, à tous les niveaux, en préservant la coopération qui fait notre force, nous voulons offrir aux Haut-Garonnaises et aux Haut-Garonnais, des collèges où règnent la bienveillance et le respect.

Ce catalogue est une des pierres à l'édifice pour lutter le plus efficacement possible contre le harcèlement et ainsi participer à l'apaisement nécessaire du climat scolaire. Nos élèves doivent pouvoir rêver sereinement à leur avenir, s'épanouir et réussir, en tant qu'humains et en tant que citoyens.

Vincent Gibert

Vice-président en charge
de l'Éducation, de la Vie associative
et des Valeurs de la République

INDEX par ordre alphabétique

A

AFEV	14
AFOCAL	15
AMICALE LAIQUE DE SAINT-ORENS	16
AROEVEN	17

C

CADP RIEUX VOLVESTRE	18
CAP D'AGIR	19
CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE	20

D

DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE	21
DU COTÉ DES FEMMES DE HAUTE GARONNE	22

F

FRANCAS DE HAUTE-GARONNE	23
--------------------------------	----

G

GREP 01 - GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE	24
GREP 02 - GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE	25

L

L'ENFANT BLEU-ENFANCE MALTRAITÉE- OCCITANIE	26
LEO LAGRANGE ANIMATION	27
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 01	28
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 02	29
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 03	30
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 04	31
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 05	32
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 06	33
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 07	34
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 08	35
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 09	36
LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 10	37

M

MDA - MAISON DES ADOLESCENTS	38
MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES 01	39
MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES 02	40
MINE DE RIEN - RAP ET ECRITURE	41

T

TOULOUSE POLARS DU SUD	42
------------------------------	----

U

UNIS-CITÉ	43
-----------------	----

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Un livre sur le harcèlement détenu au CDI et dans lequel les élèves trouveront une énigme. 5 lieux possibles : foyer, salle de classe, vie scolaire, CDI, infirmerie. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

TOULOUSE MÉTROPOLE

Escape Game du Harcèlement

Il s'agit d'un jeu d'évasion collaboratif en grandeur nature. Les élèves seront confrontés à une situation de harcèlement prenant diverses formes et devront dans chaque salle trouver la clé qui aidera la victime à sortir de sa situation.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Par les éléments qui seront apportés : la définition du harcèlement scolaire, les formes du harcèlement, les personnes clés au sein de l'établissement, les différents rôles que peuvent avoir les élèves, le plan pHARe, les numéros d'urgence et les ressources.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Ce projet amène les élèves à développer leur empathie, prendre conscience des rôles qu'ils prennent, écouter les autres, argumenter de façon claire, savoir demander de l'aide au sein de l'établissement et en dehors, savoir faire face à une situation.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Dans l'escape game, les élèves vont voir la ou le professeur documentaliste, la vie scolaire, l'infirmier ou l'infirmière et sont accompagnés par leur enseignant. Le projet est anticipé avec le référent harcèlement de l'établissement.

DÉROULÉ :

La classe est divisée en 2 groupes de 15 élèves (animation par un binôme de jeunes en service civique et présence d'un salarié de l'association) :

- introduction et présentation de l'animation
- résolution des énigmes en itinérance dans le collège
- débat mouvant
- clôture et questionnaire

**PROPOSÉ PAR :****AFEV**

L'AFEV Toulouse a été créée en 1995. Son objet est la mobilisation de jeunes engagés dans des actions de solidarité. Activités : programmes Mentorat, Mentorat Lycéen, Kaps, Social Truck, Engagement Etudiant, Volontaires en Résidence

COORDONNÉES :

12 cheminement le Tintoret - 31100 TOULOUSE
06 78 88 93 98 - Mail : contact@afev.org - Site internet : afev.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

Salle de classe ou salle modulable, l'objectif étant de pouvoir modifier la disposition des espaces. Accès à la salle au moins 30 minutes avant le début de l'atelier
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Vivre ensemble ? J'agis avec toi !

Il s'agit d'intervenir auprès des collégiens pour les sensibiliser, dans le cadre du programme «Vivre ensemble ? J'agis avec toi!» aux valeurs de l'engagement citoyen, de la prévention des discriminations et des mécanismes qui amènent au rejet de l'autre.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les jeux proposés permettent de déconstruire les stéréotypes et de comprendre l'importance d'accepter les différences. Ils amènent aussi à réfléchir sur nos préjugés et questionnent le regard que l'on porte sur l'autre.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Durant tout l'atelier, en questionnant la relation aux autres et la place de chacun au sein du groupe (psychosociologie). Le dernier jeu de chaque atelier permet aussi de construire les clés qui permettent de construire le vivre-ensemble.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Prise de contact en amont, en fonction des besoins et des projets déjà menés par les enseignants, une adaptation de l'atelier est faite en choisissant les jeux du programme qui répondent le mieux au besoin.

DÉROULÉ :

Les séances sont composées de 4 ateliers, adaptés au public, extraits de notre kit de formation «j'agis avec toi».

SÉANCE 1

Atelier 1 : adaptable en fonction de la classe (jeu «avis de recherche», quizz...).

Atelier 2 : photolangage pour définir les notions clés (discriminations, conséquences du harcèlement, solutions...)

SÉANCE 2

Atelier 3 : ateliers cas pratiques de mises en situations qui permettent de définir à la fois les mécanismes psychosociaux (influence, réputation conformisme...) et de construire les solutions les plus adaptées.

Atelier 4 : bilan - conclusion

**PROPOSÉ PAR :**

AFOCAL

Actions éducatives en lien avec la prévention des discriminations, la bientraitance éducative et la promotion des valeurs de République et du principe de Laïcité. 1 400 participants par an, 60 journées d'actions. Publics : acteurs éducatifs, associations, animateurs, jeunes. Territoire : Occitanie

COORDONNÉES :

Village Philoté - 28 rue de l'Aude - 31500 TOULOUSE
07 48 13 32 90 - Mail : toulouse@afocal.fr - Site internet : www.afocal.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h30

BESOINS :

Salle avec connexion internet
Présence de l'enseignant
obligatoire pendant toute
la durée de l'intervention.

LIEUX :

SAINT ORENS
ESCALQUENS,
TOULOUSE (31 400 31 500)
CASTANET
QUINT FONSEGRIVES

Stop la violence

Parcours numérique harcèlement

En plongeant le joueur au cœur d'un établissement qui se trouve confronté à différentes situations de violence, ce jeu aborde la question du harcèlement scolaire de manière réaliste tout en stimulant l'empathie des joueurs qui peuvent accéder aux témoignages des victimes. En tant qu'outil pédagogique, le serious game propose un mode d'apprentissage immersif propice à développer la réflexion critique et la motivation en groupe ou individuellement. L'assimilation des informations fait partie intégrante de la logique de jeu qui réutilise les codes d'un genre qu'ils connaissent mieux que quiconque, celui du jeu vidéo.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Au cœur d'un établissement, les élèves mènent l'enquête. Témoins d'une situation de harcèlement : discrimination, rumeur, racket, homophobie, sexisme, ils vont tour à tour interroger témoins, harceleurs et victimes pour décrypter les mécanismes du harcèlement et comprendre comment ils peuvent concrètement agir pour l'arrêter.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Ce projet permet aux élèves de développer leur réflexion critique, leur empathie et leur donne des clés pour agir.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Une rencontre de présentation de l'intervention est organisée. Des ajustements peuvent être effectués en fonction du climat de la classe et des besoins de l'établissement.

DÉROULÉ :**1/ Introduction séance :**

- rappel des prises de parole / bienveillance, écoute et respect
- Faire émerger les représentations des élèves sur le thème de la rumeur

2/ L'enquête :

- Vidéo introductive
- Collecte des indices
- Résolution de l'enquête
- Témoignage de la victime

3/ Messages clés et bilan de séance**4/ Quizz de réinvestissement des connaissances****PROPOSÉ PAR :****AMICALE LAIQUE DE SAINT-ORENS**

Association en charge de structures de loisirs périscolaires et extrascolaire (CLAE/CLSH/ESPACE JEUNES/CLAS) pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans sur la commune de Saint Orens. L'Amicale Laïque est partenaire du programme «Internet Sans Crainte» et fait partie de son réseau d'ambassadeurs.

COORDONNÉES :

46 avenue de Gameville - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
05 61 39 18 59 - Mail : jf.pontier@amicalelaique.com
Site internet : amicalelaique.com



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

2 salles qui accueilleront chacune la moitié des élèves (chaises et tableau blanc).

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harceloup : le « Loups-garous » pour débattre du harcèlement

Avec « Harceloup », jeu conçu sur les bases du « Loups-garous », les élèves vont se mettre dans la peau de protagonistes du harcèlement (victime, auteur, témoin). Après le jeu, ils feront le lien avec la réalité en analysant tous les points de vue.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les outils proposés permettent d'éveiller les consciences, de libérer la parole et d'outiller les élèves pour lutter contre le harcèlement, en les rendant acteurs de la démocratie scolaire.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les ateliers permettent aux participants de se mettre à la place des victimes ou auteurs de harcèlement et donc de développer leurs compétences psychosociales, favorisant ainsi l'amélioration du climat scolaire.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Echanges téléphoniques sur le climat scolaire et les éventuelles problématiques particulières liés à la thématique dans l'établissement (diagnostic) d'une part ; et le contenu de la séance d'autre part.

DÉROULÉ :

Séance en demi-groupe :

1/ Représentations et définition du harcèlement (brainstorming)

2/ Jeu Harceloup

3/ Expression des ressentis.

4/ Mise en situation et débat : une situation de harcèlement est proposée.

**PROPOSÉ PAR :****AROEVEN**

L'association a été créée en 1952 pour mener diverses activités : organisation de séjours de vacances, formation à l'animation volontaire, formation des équipes éducatives, formation des jeunes dans et hors cadre scolaire.

COORDONNÉES :

6 rue de Plaisance - 31000 TOULOUSE

06 52 33 52 02 / 05 61 53 54 12 - Mail : j.dumond@aroeven.fr

Site internet : www.aroeven-occitanie.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Une salle assez grande pour former des groupes, équipée d'un vidéoprojecteur et éventuellement d'un ordinateur connecté à Internet.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

CARBONNE
MONTESQUIEU
CAZÈRES
LHERM

Échanger sur le cyberharcèlement au travers de supports audio-visuels (réseaux sociaux, vidéos, témoignages...)

Permettre aux élèves de s'exprimer librement sur leur perception du cyberharcèlement et leurs expériences éventuelles. Favoriser l'échange et le débat, en les amenant à analyser et commenter des supports visuels ou audio-visuels. Développer leur esprit critique face aux contenus publiés sur les réseaux sociaux. Comprendre les conséquences du cyberharcèlement sur les victimes et l'importance du respect en ligne. Identifier les solutions et les ressources pour prévenir, signaler ou mettre fin à une situation de cyberharcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Sensibiliser les élèves au cyberharcèlement en s'appuyant sur des supports variés issus des réseaux sociaux ou d'autres médias visuels. À travers l'analyse de vidéos, d'images, de publications ou de témoignages, les élèves seront invités à réfléchir aux mécanismes du cyberharcèlement, à ses impacts ainsi qu'aux moyens d'y faire face ou de le prévenir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Aider les élèves à développer les CPS essentielles : reconnaître et exprimer leurs émotions, faire preuve d'empathie, communiquer et coopérer de manière respectueuse, analyser avec esprit critique les situations de cyberharcèlement. Renforcer également leur affirmation de soi et leur compréhension des comportements à adopter pour devenir des citoyens numériques responsables.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Prise de contact en amont avec les enseignants concernés pour connaître notamment les attentes et le climat de classe

DÉROULÉ :

Travail en petits groupes

- Analyse de supports visuels/vidéos
- Échanges en groupe
- Mise en commun
- Réflexion sur les bonnes pratiques en ligne

PROPOSÉ PAR :

CADP RIEUX VOLVESTRE

Centre d'animation et de documentation Pédagogique : spécialité audiovisuel et secourisme

COORDONNÉES :

1 allée de Garonne - 31310 RIEUX-VOLVESTRE
05 61 90 83 39 - Mail : cadp31rv@ac-toulouse.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Une salle dont la disposition est aménagée comme suit : demi cercle de chaises, sans table. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Prévenir et agir face aux violences

Prévenir et agir face à toutes formes de violences. Accompagner les enfants dans l'identification des formes de violences, en leur proposant un espace d'expression. Favoriser le soutien et la solidarité et ainsi réduire leur vulnérabilité.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Identifier les caractéristiques du harcèlement (violence, répétitivité) est une étape essentielle. Puis, développer des stratégies de défense pour y faire face comme : l'affirmation de soi, la solidarité entre pairs et parler à un adulte de confiance.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Délivrer des messages de respect du consentement, de conservation de leurs trois droits fondamentaux et d'empathie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

En amont de l'intervention, contact téléphonique avec les enseignants. Présentation de l'approche : le fil rouge des 3 droits (être en sécurité, fort et libre). Un adulte référent est présent sur la totalité de l'atelier. Prévoir un temps de bilan.

DÉROULÉ :

Introduction sur les droits des enfants avec un focus sur le droit d'être en sécurité, fort et libre. Identification de lieux et personnes ressources. Jeux de rôles joués par les intervenants.

Jeu de rôle n°1 - Situation d'agression entre élèves (Harcèlement) : analyser, nommer la situation, réfléchir à comment agir, développer des stratégies de défense. Sensibilisation sur les différentes formes de harcèlement et de cyberharcèlement, que faire pour préserver son identité sur internet, ses informations personnelles, l'envoi et la publication de photos. Résolution positive de la situation problème exposée dans le jeu de rôle: la scène est rejouée avec l'aide de volontaires.

Jeu de rôle n°2 - Parler à un adulte de confiance : Discussion autour de ce qu'est une personne de confiance, que lui dire et que faire pour sortir d'une situation de harcèlement ou d'agression. Conclusion avec identification à nouveau de lieux et personnes ressources.

**PROPOSÉ PAR :****CAP D'AGIR**

CAP d'Agir intervient en Haute-Garonne depuis 2019. L'association propose un programme de prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants et aux jeunes, en organisant des ateliers pour les enfants, les familles et les équipes éducatives (enseignants et vie scolaire).

COORDONNÉES :

19 rue du Sergent Vigné - appartement 24 - 31500 TOULOUSE
07 66 32 02 79 - Mail : contact@capdagir.org - Site internet : capdagir.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

1 séance de 3h

BESOINS :

Une salle de classe, ou une salle de 30m², dont les chaises et les tables peuvent être disposées par îlots de 3 à 5 élèves.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Atelier «Développer ses ressources pour faire face au harcèlement»

Développer chez les élèves leur confiance en eux, leur capacité à s'affirmer sans utiliser la violence et à s'exprimer de manière constructive. Prendre conscience des différences des uns et des autres, poser un regard différent sur leurs camarades.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

A travers une activité ludique, les élèves prendront conscience de leurs compétences sur lesquelles s'appuyer pour désamorcer des intimidations qu'ils peuvent vivre au sein de leur établissement ou à l'extérieur.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Ces ateliers visent à développer la capacité d'assertivité et de refus pour se faire respecter face aux agressions verbales, de manière non-violente et une capacité à prendre sa place dans un groupe.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Echanges préalables avec les enseignants notamment pour s'assurer que les élèves pourront continuer, par la suite, à jouer au jeu de cartes expérimenté lors de cet atelier. Le collège peut désigner 1 ou 2 adultes référents afin de continuer le jeu.

DÉROULÉ :

A travers des activités ludiques menées en petits groupes, les élèves prendront conscience :

- du vivre ensemble, des compétences psychosociales, des besoins de chacun.
- des mécanismes du harcèlement scolaire.
- de l'affirmation de soi et l'expression de soi en cas d'intimidation ou de harcèlement, par des ripostes choisies (adaptées, non-violentes,...), autour d'un jeu de cartes spécifique.

**PROPOSÉ PAR :**

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE

Depuis 23 ans, le Centre de ressources sur la non-violence, association sans but lucratif (loi 1901) ni affiliation politique ou religieuse, a pour objectif de développer une culture de non-violence grâce à des outils de réflexion, d'animation et de formation pour tout public.

COORDONNÉES :

2 allée du Limousin - 31770 COLOMIERS
06 12 91 34 55 - Mail : pierre.moryousef@gmail.com
Site internet : ressourcesnonviolence2.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Un espace de 60 m² est à prévoir + chaises. Pour le montage et le démontage de l'exposition, un agent technique du collège pourra être sollicité en appui de l'agent technique de la PJJ. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Animation exposition

«13-18 Questions de justice»

L'exposition 13/18 Questions de justice, est une exposition interactive, permettant d'aborder les droits et les devoirs des mineurs. Elle permet aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire en matière civile et pénale, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs et d'être informés des conséquences liées à la commission des infractions.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Il s'agit de traiter la question du harcèlement sous l'angle de la prévention et sous l'angle du traitement judiciaire en abordant la question de la victime et des préjudices subis par celle-ci.

Développer les compétences psychosociales des élèves

L'animation permet d'observer les savoirs, savoir être (respect de l'autre, prise de parole en public...)

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Des échanges sur les besoins, les attentes et les points sur lesquels il est important d'insister sont organisés en amont avec les enseignants. Une rencontre est prévue à cet effet. Un bilan avec le porteur du projet dans l'établissement et/ou les enseignants des classes concernées est programmé.

DÉROULÉ :

L'animation de l'exposition est assurée par des professionnels de la PJJ. Le déroulement est prévu en deux parties. La première partie didactique permet d'aborder les 10 panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et devoirs. Il s'agit à ce stade d'ouvrir les échanges, d'apporter des connaissances et de susciter le débat.

La deuxième partie également interactive implique davantage les élèves. Ces derniers sont invités à choisir des fiches décrivant des situations sur lesquelles le groupe doit réfléchir.

Toute l'intervention permet une interaction avec les jeunes leur laissant la possibilité d'utiliser l'exposition pour lancer les débats sur des questionnements les préoccupant.

PROPOSÉ PAR :**DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

La PJJ est une administration du ministère de la justice qui a vocation à accompagner les mineurs sous-main de justice. Les professionnels de la PJJ assurent la mise en œuvre des décisions judiciaires prises à leur égard.

COORDONNÉES :

805 voie de l'Occitane - Bat. Hightech Innopole

CS 87 698 - 31676 LABEGE

05 82 74 14 89-06 12 58 43 14

Mail : dtpjj-toulouse@justice.fr; stephanie.lienard@justice.fr

Site internet : www.justice.gouv.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 1h en demi-classe

BESOINS :

Salle de classe, tableau blanc, feutres, tables amovibles. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

TOULOUSE MÉTROPOLE
MURETAIN

Carton jaune !

L'objectif de l'intervention est d'accompagner les jeunes dans la réflexion sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres et permettre l'échange et la réflexion de façon collective et individuelle sur des situations réelles et concrètes de harcèlement scolaire.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Outil de prévention et d'éducation dédié à transmettre de l'information théorique et pratique. Il permet aux jeunes d'identifier et de comprendre les mécanismes sous-jacents au harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves

L'intervention vise la mise en réflexion sur soi et son comportement dans le lien aux autres. L'espace sécurisé de l'intervention permet d'aborder des questions de droits en rendant les jeunes acteurs-responsables dans leurs interactions aux autres.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Un entretien préalable avec l'établissement est requis pour collecter les informations internes et planifier le déroulé de l'intervention. Après l'intervention un retour est proposé pour d'éventuels besoins d'élèves ou difficultés repérées dans le groupe.

DÉROULÉ :

La classe est divisée en 2 groupes de 15 jeunes sur 2h d'intervention.

1^{er} groupe sur 1 heure + 2^e groupe sur la deuxième heure.

Déroulé par groupe sur 1h d'intervention :

- 1) Les élèves remplissent un questionnaire anonyme de positionnement
- 2) Brainstorming autour de la notion de harcèlement
- 3) Animation autour de l'outil "Carton Jaune!" : Les jeunes identifient et classent des situations concrètes en lien avec leur relation aux autres. Les discussions sont encadrées et guidées par l'intervenante qui accompagne la réflexion et les échanges des élèves et apporte des informations objectives.
- 4) Distribution aux élèves d'un support ressource.
- 5) Distribution d'un questionnaire de positionnement et d'évaluation de l'intervention.

**PROPOSÉ PAR :**

DU COTÉ DES FEMMES DE HAUTE GARONNE

Accueil de jour et hébergement pour femmes victimes de violences, prévention des comportements sexistes auprès des jeunes, formation des professionnel·les, sensibilisation du Grand public. Territoire d'action : sud toulousain et muretain. Création 2003. Accompagnement de 400 femmes en 2025.

COORDONNÉES :

8 rue Jean Jaurès - 31600 MURET
07 67 67 71 27 - Mail : gestion@ducotedesfemmes31.fr
Site internet : www.ducotedesfemmes31.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

4 séances de 1h30

BESOINS :

Une salle modulable permettant d'accueillir le groupe classe et de faire des travaux de groupes.
Connexion internet et vidéoprojecteur ou une salle informatique pour travailler en groupes restreints.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Stop la violence !!

Comprendre les causes du harcèlement et savoir réagir

Ce projet a pour but de sensibiliser les élèves et les équipes éducatives à la thématique du harcèlement en s'adressant aux victimes, aux acteurs et principalement aux témoins de la violence.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Objectifs : permettre aux élèves d'agir sur la violence entre pairs, un des facteurs majeurs du décrochage scolaire et de prendre conscience qu'il existe des moyens pour agir ou réagir à différentes situations de violence.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Ce projet sensibilise les élèves aux phénomènes de harcèlement et permet le déblocage de la parole des victimes, acteurs et témoins des actes de violence. Il les aide à repérer les savoirs, savoir-faire et savoir-être relationnels à mobiliser.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Les séances sont travaillées en amont avec les enseignants afin d'adapter le déroulé à leurs attentes et besoins, notamment sur les temps d'analyse et d'expression relatifs aux 4 thématiques afin de faire le lien avec leurs cours et disciplines.

DÉROULÉ :

La construction pédagogique des 4 séances se structure selon la même logique : temps d'émergence des représentations sur le thème, vidéo introductive puis démarrage de l'enquête et sélection des indices, tenue du carnet d'enquête et analyse des indices, résolution de l'enquête, analyse collective du témoignage de la victime, échanges autour des bonnes conduites pour agir, représentation de ressources et de dispositifs existants, bilan.

Séance 1 - LA RUMEUR : la séance permet de comprendre les effets de la rumeur et les signes du cyberharcèlement pour apprendre à y mettre fin. Elle aborde également la question de l'usage des réseaux sociaux.

Séance 2 - LA DISCRIMINATION : elle permet de sensibiliser à la discrimination et au harcèlement et d'identifier les solutions pour y mettre fin. Elle aborde les questions d'effet de groupe et de la différence.

Séance 3 - LE RACKET : elle traite des phénomènes de racket, des violences scolaires et de l'isolement des victimes qu'elles provoquent. Elle aborde les questions d'empathie, de confiance de l'élève en l'adulte.

Séance 4 - LES CONTENUS INTIMES : elle permet de sensibiliser à l'intimité, au consentement et de repérer les signes du harcèlement. Elle aborde les dimensions de la vie privée de la protections des données.

PROPOSÉ PAR :**FRANCAS DE HAUTE-GARONNE**

À l'échelle du département de la Haute-Garonne : animation de réseaux de professionnels, bénévoles et volontaires ; gestion de structures d'accueil éducatif ; ingénierie pédagogique ; formation des bénévoles et des professionnels ; animation d'ateliers pédagogiques auprès de collectifs d'enfants, de jeunes et d'adultes ; accompagnement des politiques publiques d'éducation.

COORDONNÉES :

4 rue Théron de Montaugé - 31200 - TOULOUSE

06 70 68 14 31/05 62 47 91 50 - Mail : directionfrancas31@francas31.orgSite internet : www.francas31.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Une salle de classe équipée d'un vidéoprojecteur.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement, cyberharcèlement et cybercitoyenneté

Intervention de 2 heures par classe par une équipe de 2 bénévoles du GREP en présence d'un professeur. Démarche interactive impliquant les élèves dans des études de cas concrets pour les sensibiliser et les aider à éviter les situations de harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Durant l'intervention, les jeunes participent, répondent, reformulent, sont engagés dans les activités,... Les intervenants, rompus à la technique du débat, recentrent le dialogue sur le harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les collégiens sont amenés à exprimer leurs opinions, écouter celles des autres et exposer leurs analyses devant la classe, renforçant ainsi leurs expériences collectives. A plusieurs reprises durant l'intervention, les élèves sont amenés à exposer leurs expériences et analyses au sein du groupe dans un climat de confiance, et renforcent ainsi leur sentiment d'appartenance à un collectif.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

La préparation se fait principalement avec le porteur de projet (PLC, CPE, APS, AED,...), pour adapter et intégrer l'intervention dans le contexte et l'agenda de l'établissement.

DÉROULÉ :

La classe est organisée en sous-groupes mixtes. A partir de supports variés : vidéos, mots-clés, débats, les élèves réagissent et formalisent leur expression quant aux situations de harcèlement rencontrées dans les supports et/ou dans leur vie scolaire. Les interventions s'inscrivent dans la démarche d'adaptation aux besoins éducatifs particuliers, en classe SEGPA, dispositifs ULIS et allophones (UPE2A).

**PROPOSÉ PAR :**

GREP 01 - GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE

Le GREP MP est une association culturelle loi 1901, reconnue d'utilité publique. Sa mission : contribuer au débat citoyen dans la métropole toulousaine, le département et la région. Fort de ses 41 saisons, le GREP MP contribue à la qualité du débat citoyen à travers ses différentes activités.

COORDONNÉES :

1 avenue Camille Flammarion - 31500 TOULOUSE
06 15 72 93 00 / 05 61 13 60 61 - Mail : plc31@grep-mp.org
Site internet : www.grep-mp.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Une salle de classe équipée
d'un vidéoprojecteur.

Présence de l'enseignant
obligatoire pendant toute
la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Formation des ambassadeurs

Harcèlement et cyberharcèlement

Proposer aux équipes d'élèves ambassadeurs une formation adaptée, en insistant sur la vigilance, le repérage et la prévention du harcèlement en équipe, tout en délimitant clairement le rôle des ambassadeurs.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Durant l'intervention, les jeunes participent, répondent, reformulent, sont engagés dans les activités. Ils partagent leurs expériences entre pairs et éventuellement avec les adultes ambassadeurs. Les intervenants, rompus à l'animation de ces interventions, relancent et recentrent les échanges sur la fonction d'ambassadeur.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les collégiens sont amenés à exprimer leurs opinions, écouter celles des autres et exposer leurs analyses devant la classe, renforçant ainsi leurs expériences collectives.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

La préparation se fait principalement avec le porteur de projet (PLC, CPE, APS, AED,...), pour adapter et intégrer l'intervention dans le contexte et l'agenda de l'établissement. Ils affinent leurs capacités à communiquer et la perception de leur rôle.

DÉROULÉ :

Les interventions sont structurées selon une alternance entre projection de vidéos sur le sujet et analyse, activités dynamiques de mise en situation en sous-groupe et mise en commun réflexive.

Les notions importantes sont explicitées et valorisées.

Un quiz est remis pour rappel des notions abordées.

**PROPOSÉ PAR :****GREP 02 - GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE**

Le GREP MP est une association culturelle loi 1901, reconnue d'utilité publique. Sa mission : contribuer au débat citoyen dans la métropole toulousaine, le département et la région. Fort de ses 41 saisons, le GREP MP contribue à la qualité du débat citoyen à travers ses différentes activités.

COORDONNÉES :

1 avenue Camille Flammarion - 31500 TOULOUSE
06 15 72 93 00 / 05 61 13 60 61 - Mail : plc31@grep-mp.org
Site internet : www.grep-mp.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 1h

BESOINS :

Vidéoprojecteur et un écran.
Connexion à internet.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Prévention de toutes les formes de maltraitance, harcèlement et cyberharcèlement

Les objectifs sont de prévenir la maltraitance, le harcèlement et le cyberharcèlement. Interventions de psychologues et de juristes, afin d'expliquer le harcèlement, de transmettre des consignes de protection, et d'identifier les personnes et lieux ressources.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Utilisation de vidéos, des flyers concernant le harcèlement. Informations psychologiques et juridiques. Mise en situation de harcèlement des élèves afin de favoriser leur prise de conscience et leur parole.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Le respect des différences et l'apport de ces dernières sont mis en valeur. Les élèves portent un regard bienveillant sur l'autre : ils acquièrent de nouvelles compétences psychosociales. Le climat scolaire s'améliore avec bienveillance.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Une réunion pédagogique préalable sera réalisée sur le temps périscolaire. Elle est tenue avec les membres de l'équipe enseignante. Cette réunion permettra de préparer les séances, de définir les objectifs, moyens et dates d'intervention.

DÉROULÉ :

Le projet s'articule sur 2 séances de 1h, à 7 ou 15 jours d'intervalle, animées par un duo juriste/psychologue.

1^{re} séance : le duo juriste/psychologue expliquera le harcèlement, le cyberharcèlement, les acteurs (victimes, agresseurs, témoins), distinction entre harcèlement/chamaillerie, d'où le harcèlement provient.

2^e séance : ils aborderont les conséquences psychologiques, informeront sur les droits et les devoirs des enfants, comment aider un camarade, quel adulte ressource solliciter, répondront aux questions.

Les élèves pourront se projeter dans une situation de harcèlement, adopter le comportement adéquat. Ils utiliseront des vidéos et du brainstorming.

PROPOSÉ PAR :

L'ENFANT BLEU-ENFANCE MALTRAITÉE- OCCITANIE

Actions menées contre toutes les formes de maltraitance, incluant le harcèlement et le cyberharcèlement dont les enfants peuvent être victimes, sur toute la région. Juristes et psychologues interviennent pour l'écoute, l'accompagnement des victimes, la prévention, la formation.

COORDONNÉES :

18 avenue des Mazades - 31200 TOULOUSE
05 61 53 21 10 - Mail : lenfantbleutoulouse@wanadoo.fr
Site internet : lenfantbleutoulouse.fr



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 3 heures

BESOINS :

Une salle équipée d'un vidéoprojecteur un espace suffisamment grand pour organiser un travail par îlots. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Le harcèlement, parlons-en pour lutter contre ! Violences en ligne, s'informer pour mieux lutter

L'objectif est de permettre aux élèves de construire une pratique éclairée des réseaux et médias numériques, ainsi qu'une vigilance particulière sur leurs propres données et leur image en ligne. Ils sont amenés à réfléchir à la violence véhiculée sur les réseaux sociaux et au cyberharcèlement pouvant en résulter, ainsi que les phénomènes d'anonymat ou de groupe qui peuvent encourager et les renforcer.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Travail sur la compréhension des phénomènes de groupes sur les réseaux, et la question du cyberharcèlement en meute.

Développer les compétences psychosociales des élèves

/

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Contact préalable et envoi des contenus en amont aux enseignants

DÉROULÉ :

Présence de 4 intervenants (1 permanent de l'association et 3 jeunes en service civique).

Premier temps : Les élèves énumèrent l'ensemble des réseaux sociaux qu'ils connaissent et/ou utilisent. A travers un débat à 6 coins, les jeunes se positionnent et se questionnent sur leur utilisation des réseaux sociaux. «Communiquer», «Suivre la vie des autres», «Partager sa vie», «S'intégrer», «Suivre les actualités», «Passer le temps».

Second temps : A l'aide de différents outils et supports (schémas, débats et création de contenu) seront abordés les mécanismes de transmission des messages et des contenus sur les réseaux sociaux ainsi que le fonctionnement des algorithmes sur internet, ou de bulles cognitives. Un cyber-harcèlementmètre permettra de saisir les différents types de violence en ligne, d'interroger leurs effets sur les victimes ou des phénomènes de bulles cognitives et d'enfermement informationnel.

Enfin, la séance se conclut par des moyens d'agir, des numéros et interlocuteurs utiles.

PROPOSÉ PAR :**LEO LAGRANGE ANIMATION**

Le pôle Engagement est un service expert sur les questions de violences, laïcité, Harcèlement et dans le champs des discriminations. Travail via des méthodes actives sur l'ensemble de l'Académie de Toulouse et du territoire Sud-Ouest, via 4 salariés permanents.

COORDONNÉES :

4 bis rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

05 34 60 87 00-07 69 87 13 83 - Mail : enora.robin@leolagrange.org

Site internet : www.leolagrange.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Salle adaptée aux échanges et au travail en petits groupes - Vidéoprojecteur.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Images et réseaux sociaux 1#

Identifier l'usage des Réseaux Sociaux de la classe et discuter des différents mécanismes liés à la diffusion de l'information et aux règles qui régissent ces espaces pour ensuite les transposer avec ce qui se déroule dans le collège. Pourquoi les rumeurs circulent ? Interagir c'est accepter ? Avec un angle différent, on aborde le harcèlement au collège et sur les réseaux sociaux.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

La séance se déroule face à la classe dans son ensemble avec la présence de l'enseignant. L'intervenant se présente et présente son activité professionnelle.

Afin de faire prendre conscience à tous les élèves que notre société est une société de l'image, l'intervenant fait un rapide historique sur l'évolution de l'image depuis ces 20 dernières années, de la presse écrite à la télévision, jusqu'à Internet et les réseaux sociaux.

L'intervenant projette une série d'images sur lesquelles les élèves réagissent et livrent leur interprétation, le message qu'ils perçoivent.

L'intervenant fait ensuite le point sur les images «détournées» de leur contexte et qui peuvent servir à faire passer d'autres messages.

L'intervenant évoquera aussi les précautions à prendre pour l'utilisation des images, l'impact de ces dernières et comment identifier une image détournée.

**PROPOSÉ PAR :**

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 01

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Salle adaptée aux échanges en grand groupe, vidéoprojecteur et PC avec code d'accès et Wifi.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Pulse : crée ton réseau social

En 2025, plus de 65% de la population mondiale est utilisatrice de réseaux sociaux. Ces espaces influencent profondément nos relations, nos émotions et nos comportements. Chez les jeunes, elles peuvent amplifier autant les liens que les tensions, en façonnant la visibilité, les réactions et les dynamiques de groupe. Comprendre ces mécanismes est devenu essentiel pour prévenir les situations de harcèlement et cyberharcèlement qui y prennent naissance.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Jeu narratif sous forme d'application de messagerie.

Dans la peau d'un PDG chargé de créer un nouveau réseau social, les élèves prennent une série de décisions techniques et éthiques : modération, algorithmes, notifications, gestion de l'anonymat...

Au fil de leurs choix, ils découvrent comment ces mécanismes influencent les comportements en ligne et peuvent favoriser, ou limiter, les situations de harcèlement et de cyberharcèlement.

Un temps d'échange et de décryptage en groupe et prévu afin de trouver des solutions concrètes contre le cyberharcèlement.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 02

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

1 salle de classe avec vidéoprojecteur + son.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Le piège du harcèlement

Après la diffusion du court-métrage «Fais Passer» récompensé par l'Éducation Nationale, les élèves seront amenés à réagir et à débattre de la question du harcèlement, des conséquences et du rôle que chacun peut jouer.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Après une présentation du projet «Fais Passer» (court-métrage entièrement écrit et réalisé par et avec des jeunes) et sa diffusion, les élèves pourront réagir et donner leurs points de vue.

Des questions préparées en amont serviront à relancer les débats et à amener les jeunes à imaginer une suite de ce court-métrage et à identifier les remparts contre le harcèlement.

Au fur et à mesure des échanges, les intervenants feront le lien entre les propos des collégiens et les situations de Harcèlement. Un parallèle est aussi fait avec la solidarité et le vivre ensemble qui sont des moyens de lutter contre les discriminations et le harcèlement.

Les jeunes peuvent se confronter à leurs propres vécus, leurs propres décisions.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 03

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h30

BESOINS :

Salle de classe.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Emp@thie, change ton point de vue

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils, et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Jeu narratif sous forme d'application de messagerie instantanée.

Dans la peau du nouvel élève, le joueur devra échanger des messages avec sa classe virtuelle afin, à travers ses choix, de créer des liens et relations. Il sera alors confronté à des situations de cyberharcèlement et sera jugé par l'algorithme sur ses réactions.

L'objectif du jeu est d'être un simulateur de classe, afin de recréer des situations qui existent réellement, en jouant sur un effet de surprise pour sensibiliser au mieux. En effet, les élèves penseront que les intervenants sont des développeurs de jeux vidéos qui viennent simplement tester leur nouveau jeu. Ainsi, leurs réponses seront les réponses qu'ils auraient potentiellement données dans la réalité, sans être biaisées.

Durant tout le jeu, l'application de messages virtuels sera un lieu de harcèlement envers une jeune fille. Les joueurs pourront donc choisir d'intervenir, de ne pas intervenir, ou encore eux-mêmes d'harcéler à travers leurs réponses.

L'algorithme calcule en fonction des réponses choisies un «niveau de harcèlement» menant à différentes conclusions. C'est à ce moment-là que les animateurs dévoileront à la classe qu'ils ne sont pas des développeurs, mais des intervenants sur le cyberharcèlement. Les élèves se rendront compte par l'impact de leurs réponses que le harcèlement existe dans des situations bien plus quotidiennes et "banales" qu'ils ne pouvaient le penser, et que tout le monde peut en être l'auteur, sans même s'en rendre compte.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 04

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 1h en 1/2 groupe.

BESOINS :

2 salles voisines.

1h d'installation.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

PERSONA

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Cette intervention traite le harcèlement scolaire de manière immersive et propose aux élèves d'apporter concrètement des solutions aux problématiques qu'ils auront rencontrées.

PERSONA est un film interactif en réalité virtuelle dans lequel le spectateur est immergé dans le quotidien d'une classe de 3^e où les élèves vont apprendre à évoluer socialement en prenant en compte leurs propres changements, à affronter le regard et le jugement des autres sur leurs choix et à affirmer leurs identités propres sans se laisser influencer.

Un scénario riche permet aux intervenants de traiter différents sujets qui parlent aux élèves, l'amitié, la trahison, les premiers amours et bien sûr le harcèlement et ses conséquences. Des thématiques fortes où les spectateurs se retrouvent au cœur de l'action dans le but de susciter leur empathie et de vives réactions qui seront un bon support à débat pour l'analyse qui suit.

A l'issue du visionnage, qui ne laissera pas les élèves sans réactions, un riche temps d'échanges est organisé pour permettre aux élèves de mettre en mots leurs ressentis, analyser les situations abordées dans le film, et les relier à leur quotidien.

PROPOSÉ PAR :**LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 05**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.orgSite internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Initiation manga

Il s'agit, à travers le dessin manga, de proposer aux élèves de s'exprimer sur le sujet en toute liberté. Sur le plan graphique, le dessin manga est expliqué et accompagné par des techniques de dessin de manière à ce que chaque élève ait les clés pour arriver facilement à faire un dessin. L'intervenant est là pour aider sur le plan technique et proposer une façon de traduire son sentiment ou son propos sur le papier (ex. dessiner dans une case un portrait et ajouter une bulle pour la parole. C'est à l'élève de décider du texte qui accompagne son dessin=image engagée).

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Dessiner pour témoigner, réfléchir, dénoncer ou tout simplement se libérer, voilà l'objectif de cette proposition artistique.

En début d'intervention, l'intervenant rappelle les règles du vivre-ensemble, du respect, de l'entraide et de toutes ces valeurs laïques qui permettent aux élèves de bien vivre ensemble au sein de leur collège et donc de bien vivre leur scolarité. L'intervenant donne également des références de mangas traitant du sujet et adaptés à l'âge des collégiens afin qu'ils réfléchissent par eux-mêmes sur le harcèlement scolaire. Il leur parle de leurs supers-héros et de la manière dont ils combattent les méchants dans les mangas.

Comment fait Naruto pour combattre une injustice ? Comment ferait Luffy dans One Piece pour lutter contre ceux qui lui cherchent des noises ?

- 1 - Rappeler les valeurs de la laïcité comme le vivre-ensemble, le partage, l'écoute, la tolérance pour lutter contre le harcèlement scolaire.
- 2 - Donner aux élèves un numéro gratuit et anonyme pour libérer la parole : le 3018.
- 3 - Donner des références de mangas traitant du sujet du harcèlement scolaire pour y trouver des solutions.
- 4 - Dessiner pour témoigner.
- 5 - Expliquer les techniques de dessin manga.
- 6 - Proposer aux enseignants d'exposer les dessins réalisés lors de l'intervention.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 06

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Une salle de classe. Prises de vue en extérieur possible. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Photo langage sur le harcèlement

Le photolangage est un outil qui utilise des images sélectionnées pour stimuler la discussion et l'expression personnelle au sein de groupes, facilitant ainsi l'exploration et le partage d'émotions, de réflexions et de vécus. Il s'agit de favoriser le développement de l'empathie, d'encourager la compréhension et l'association des émotions spécifiques vécues par chaque acteur impliqué dans le harcèlement. La création d'un photolangage personnalisé favorise la participation active, visant ainsi à promouvoir la prise de conscience et la lutte contre le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Cette intervention a pour objectif de sensibiliser les jeunes au phénomène du harcèlement, en mettant l'accent sur la compréhension, l'empathie et l'expression créative.

La session débute par une définition du harcèlement pour identifier et comprendre les différents rôles impliqués ainsi que les émotions qui peuvent y être associées.

Présentation du photolangage afin que les participants en réalisent un pour leur établissement.

Avec l'aide de l'intervenant les élèves seront amenés en petits groupes, à prendre deux photographies liées à une émotion. Ces clichés auront été réfléchis en terme de message, d'ambiance, de cadrage et de point de vue.

**PROPOSÉ PAR :**

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 07

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salle adaptée avec vidéoprojecteur et sono.
1h d'installation.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Stream ton engagement contre le harcèlement

Définir le harcèlement et l'aborder à travers une émission télévisée. Se plonger dans la technique audiovisuelle et le pouvoir de l'image.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Créer une émission télévisée de A à Z avec un support de discussion sur le harcèlement.

Comprendre les phases de montage d'une émission télévisée, se plonger dans le monde des médias, organiser ses idées et en débattre collectivement.

Cette intervention favorise la prise de parole et valorise les idées, propos et expériences des jeunes.

**PROPOSÉ PAR :**

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 08

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :Séance de 1 h et une journée
de 7h**BESOINS :**Accès aux intérieurs et aux
extérieurs du collège.
Présence de l'enseignant
obligatoire pendant toute
la durée de l'intervention.**LIEUX :**

DÉPARTEMENT

Clap STOP Harcèlement

Réaliser avec les élèves un très court métrage sur la thématique du harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Cette intervention requiert un investissement particulier des enseignants. Il est primordial que l'angle d'approche du harcèlement dans le film soit travaillé en amont entre l'enseignant et les intervenants.

Avant la première intervention, l'enseignant pourra travailler la thématique validée avec ses élèves.

L'intervention consiste à réaliser avec les élèves un très court métrage : scénario, dialogues, mise en scène et réalisation sur la thématique du harcèlement.

Accompagnés par l'intervenant vidéaste, les élèves imagineront leur court-métrage où chacun pourra trouver sa place parmi les différents rôles et tâches à investir lors de ce petit tournage : écriture, mise en scène, acting, régie, son, lumières, cadrage...

**PROPOSÉ PAR :****LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 09**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

Une grande salle.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Photo Lutte contre le Harcèlement

Réaliser une campagne de communication photographique sur la prévention des risques liés au harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les interventions ont pour objectif de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les enjeux liés au harcèlement scolaire, à leur donner la parole et à les aider à prendre conscience de leur capacité d'agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les intervenants s'attachent à mobiliser la parole, les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction des attentes, voire des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Travailler sur une campagne de publicité basée sur la prévention des risques liés au harcèlement. Les élèves produiront des affiches photographiques.

La démarche consistera à faire prendre le recul et le temps nécessaire à l'observation et à l'analyse de flux d'informations pour ensuite les ouvrir à la création d'un panel de photographies variées et fortes de sens.

Un seul enjeu : une sensibilisation forte est la compréhension des mécanismes qui conduisent à ces comportements afin de les éviter.

**PROPOSÉ PAR :**

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD 10

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. L'association est partenaire de près de 300 collectivités territoriales.

COORDONNÉES :

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
05 62 23 69 40 - Mail : projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

0,5

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h30 (dont 30 minutes d'accueil). Présence de l'enseignant obligatoire dans les locaux de la MDA pendant la durée de toute l'intervention

BESOINS :

Le transport des élèves jusqu'à la Maison des Adolescents est à la charge du collège. Réservation directement auprès de la MDA, sous réserve de disponibilité. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Questions d'ados : harcèlement et enjeux relationnels

Au travers d'un Escape Game présentant une situation de cyberharcèlement, il s'agit de sensibiliser et de donner un éclairage aux jeunes pour repérer et prévenir les différentes formes de harcèlement, mobiliser les ressources et les solutions pour les auteurs, les victimes et les témoins. L'intervention se déroule sur la MDA.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Au travers d'un Escape Game présentant une situation de cyberharcèlement, questionnement des jeunes sur leurs représentations et leurs ressentis face à des situations de harcèlement. Un éclairage sera apporté sur les mécanismes du harcèlement, ainsi que sur d'autres mécanismes en jeu dans les rapports interpersonnels où les valeurs relatives au respect, à la liberté sont mises à mal (conseils et stratégies en affirmation de soi). Les échanges se feront dans un cadre de respect et de confidentialité. Le discours sera adapté selon la tranche d'âge et le public. Cette intervention se déroule sans la participation des accompagnateurs afin de favoriser une libération de la parole des jeunes.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Proposer aux jeunes d'inscrire leurs questions de manière anonyme sur papier et rapporter les questions aux intervenants en amont de l'intervention si possible.

DÉROULÉ :

Animation de l'Escape Game par une juriste à la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ) et une psychologue clinicienne.

**PROPOSÉ PAR :**

MDA - MAISON DES ADOLESCENTS

Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :

16 rue Riquet 31000 TOULOUSE
05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr - Site internet : haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salle de classe avec mobilier mobile. Vidéo-projecteur et enceintes.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Procès fictif : une affaire de harcèlement/ cyberharcèlement au collège

A travers un procès fictif sur une affaire au choix : Le harcèlement scolaire ou le cyberharcèlement entre élèves. Comprendre : comment, pourquoi, quelles conséquences et ce que dit la loi ? Echanger sur des ressources et outils pour agir.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

En jouant les rôles de victime, auteur, parents, avocats, assesseurs procureurs, etc ; les jeunes découvrent et expérimentent comment identifier le harcèlement et cyberharcèlement, ses effets et clarifient les interdits posés par la loi et comment agir.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Prise de parole. Assertivité : capacité à exprimer et défendre ses droits. Développement de l'empathie. Justice, égalité devant la loi. Lutte contre toutes les formes de violences. Implication dans des actions de prévention dans le collège.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Entretien téléphonique de préparation en amont de l'intervention pour s'inscrire dans un projet pédagogique. Choix de l'affaire en concertation. Recueil des éléments de contextes si besoin. Adaptations pédagogiques et inclusion.

DÉROULÉ :

La MDEJ utilise des pédagogies participatives, immersives et ludiques. Les intervenants-juristes favorisent l'expression, font appel à leur contributions pour progresser dans le scénario pédagogique.

Les réponses sont co-construites en petits groupes afin de favoriser la participation de tous. Le choix de l'affaire et la simulation de procès permettent aux jeunes de s'approprier des notions complexes en les expérimentant dans les jeux de rôles.

Une séance :

- Présentation et échanges autour du fonctionnement de la Justice et des lois sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.
- Simulation d'une audience devant un juge des enfants : en jouant les rôles de victime, auteur, parents, avocats, assesseurs procureurs, etc ; les jeunes découvrent et expérimentent comment identifier le harcèlement et cyberharcèlement, ses effets et clarifient les interdits posés par la loi et comment agir.
- Débrief du procès, connaissance des ressources pour agir contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

PROPOSÉ PAR :

MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES 01

Chaque année, les ateliers sur le droit et la citoyenneté, le harcèlement scolaire, les discriminations et la laïcité touchent plus de 1 500 jeunes. 800 entretiens sont menés dans le cadre des permanences sur l'accès aux droits des jeunes. 80 médiations familiales 600 professionnels formés ou sensibilisés.

COORDONNÉES :

22-24 rue Monserby - 31500 TOULOUSE
05 61 53 22 63 - Mail : mdej.accueil@gmail.com
Site internet : www.droitsetenfants.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salles de classe avec mobilier mobile. Un grand tableau blanc (pour aimants).

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Escape Game : cyberharcèlement, menez l'enquête !

Cet escape game aborde le cyberharcèlement à travers une procédure pénale qui suit le parcours de l'auteur et de la victime (mineurs). Objectifs : identifier les cyberviolences et leurs effets, connaître la loi, acquérir des ressources pour agir.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Les élèves se questionneront sur le fonctionnement de la justice et l'application de la loi dans le cadre d'une procédure pénale de cyberharcèlement entre élèves. Ils co-construiront eux-mêmes l'essentiel du contenu pour une meilleure appropriation.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Les jeunes sont impliqués comme acteurs de prévention : décisions constructives, communication, groupes. Développement de l'empathie et de l'assertivité. Développement de la capacité des jeunes à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Entretien téléphonique de préparation en amont de l'intervention pour s'inscrire dans un projet pédagogique porté par l'enseignant ou l'établissement. Recueil des éléments de contextes si besoin. Adaptations pédagogiques et inclusion.

DÉROULÉ :

La MDEJ utilise des pédagogies participatives, immersives et ludiques. Les intervenants-juristes favorisent l'expression, font appel à leur contributions pour progresser dans le scénario pédagogique. Les réponses sont co-construites en petits groupes afin de favoriser la participation de tous.

L'escape game est créé spécifiquement par la MDEJ pour que les jeunes s'approprient des notions complexes en les expérimentant.

Une séance en 1/2 groupe :

- Présentations et échanges autour du fonctionnement de la Justice et des lois sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.
- Escape Game.
- Débrief du jeu et partage de connaissances des ressources pour agir contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

Les ateliers en demi groupes peuvent se dérouler en parallèle.

**PROPOSÉ PAR :**

MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES 02

Chaque année, les ateliers sur le droit et la citoyenneté, le harcèlement scolaire, les discriminations et la laïcité touchent plus de 1 500 jeunes. 800 entretiens sont menés dans le cadre des permanences sur l'accès aux droits des jeunes. 80 médiations familiales 600 professionnels formés ou sensibilisés.

COORDONNÉES :

22-24 rue Monserby - 31500 TOULOUSE
05 61 53 22 63 - Mail : mdej.accueil@gmail.com
Site internet : www.droitsetenfants.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h + Séance de 2h

BESOINS :

Une salle de classe avec tableau et vidéoprojecteur. Espace suffisamment grand avec possibilité de faire du bruit. Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Rap et harcèlement : s'exprimer contre le harcèlement

Définir le harcèlement et ses formes diverses afin de le rendre identifiable et de pouvoir le combattre. Écrire et mettre en voix un texte commun qui aborde le harcèlement afin de libérer la parole.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Connaître l'histoire du mouvement hip-hop pour évoquer le pouvoir des mots, les valeurs d'inclusion et de tolérance. Les élèves sont invités à la réflexion en leur demandant d'écrire leur propre texte pour dénoncer le harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Parce qu'il contribue à la sensibilisation, à l'éducation et à la libération de la parole, le projet permet aux élèves de prendre du recul sur des situations et des paroles parfois banalisées. L'écriture en groupe et l'écoute impliquent le respect.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Entretien en amont avec les enseignants concernés. Soit par mails, visio, ou si c'est possible, lors d'une rencontre.

DÉROULÉ :

Séance 1 : Présentation du projet : Écrire un texte de rap pour lutter contre le harcèlement. A l'aide d'activités et de supports pédagogiques : discussion et débat sur la thématique du harcèlement. L'objectif est de reconnaître une situation de harcèlement, de comprendre les émotions en jeu et de connaître les solutions pour réagir face à ces situations.

Séance 2 : Échauffement pour la mise en voix : découverte de l'instrumentale, jeux rythmiques, percussions corporelles, transmission de « flow » pour écrire en rythme avec l'instrumentale. Écriture d'un texte de rap pour lutter contre le harcèlement, recherche de champs lexicaux, découverte de figures de style. Mise en voix du texte.

**PROPOSÉ PAR :**

MINE DE RIEN - RAP ET ECRITURE

Depuis 2020, organisation d'ateliers rap essentiellement dans le Tarn et la Haute-Garonne. Ces actions se traduisent par l'intervention auprès d'un public diversifié mais principalement auprès de jeunes (enfants et ados).

COORDONNÉES :

199 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE

07 86 38 82 21 - 06 23 50 65 28 - Mail : minederien.mdr@gmail.com

Site internet : minederienmdr.wordpress.com

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h à 3h - fin janvier

BESOINS :

Salle de classe avec équipement standard (tableau).

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement : Sept ans plus tard

A partir de la lecture du roman «Sept ans plus tard» de JC Tixier, définir la notion de harcèlement, identifier les acteurs (victimes, harceleurs, témoins), les motifs (sphère privée, intime,..) et les conséquences pour tous les acteurs.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Il s'agira de mettre des mots sur des situations vécues ou observées par les jeunes au cours de leur scolarité, de verbaliser les ressentis de chacun et de les confronter, de montrer que l'espace public doit permettre la coexistence des singularités.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Grâce à l'identification aux personnages du roman, prise de conscience que le harcèlement est un acte répété, dans un groupe où chacun a un rôle : acteur direct ou complice passif. Analyse des responsabilités de chacun et développement de l'empathie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Echanges (téléphone, courriels) entre l'auteur et les enseignants en amont de l'intervention pour préparer la rencontre, en préciser les objectifs et éventuellement discuter du travail qui sera fait par les élèves avant la rencontre.

DÉROULÉ :

Lecture individuelle de l'ouvrage par les élèves en amont de la rencontre.

Courant novembre, chaque collégien disposera d'un exemplaire de l'ouvrage offert par l'association.

Séance fin janvier : Construction d'un arbre thématique destiné à visualiser la complexité de la situation et à en identifier les enjeux, suivie d'un débat avec l'auteur et entre les élèves.

**PROPOSÉ PAR :****TOULOUSE POLARS DU SUD**

Depuis 2009, organisation du Festival International des Littératures Policières à Toulouse : environ 45 auteurs invités, 15000 visiteurs, plus de 100 animations littéraires en milieu scolaire, médiathèques et librairies dans toute la région Occitanie.

COORDONNÉES :

3 rue Georges Vivent - BP 73657 - 31036 TOULOUSE

06 32 11 54 64 - Mail : seguela.tps31@free.fr

Site internet : www.toulouse-polars-du-sud.com

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

Tous les élèves volontaires
de 11 collèges pressentis.

QUAND :

Temps périscolaire

DURÉE :

2 ateliers par semaine durant la
pause méridienne de novembre à
mai. Disponibilité du/de la CPE
pendant le temps de l'intervention
en cas de besoin.

BESOINS :

Une salle où réaliser les ateliers.
Un Vidéoprojecteur et accès
internet si possible.
Présence de l'enseignant
obligatoire pendant toute
la durée de l'intervention.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Jeunes Engagés Contre le Harcèlement scolaire (JECH)

Le dispositif vise à prévenir les phénomènes de harcèlement dans les collèges du 31 en proposant des ateliers favorisant le climat scolaire, le vivre ensemble et un comportement citoyen respectueux. L'objectif est de libérer la parole et favoriser l'écoute.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire

Dans une approche de prévention, l'objectif est d'inculquer le respect des différences et favoriser l'inclusion et de libérer la parole sur des thématiques de société en abordant des sujets pouvant amener à des situations de harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves

Le sujet est traité à travers un travail sur le climat scolaire et le développement des compétences psychosociales. Les ateliers favorisent un comportement citoyen dans la vie de tous les jours et apprennent des règles de vivre ensemble.

Préparation de l'intervention avec les enseignants

Des liens et des rendez-vous sont prévus en amont des premières interventions des jeunes pour présenter et co-construire le projet avec l'équipe pédagogique et des réunions régulières sont prévues tout au long de l'année pour s'assurer du bon déroulement

DÉROULÉ :

Interventions dans 11 collèges du département à la pause méridienne de manière bi-hebdomadaire dans chaque collège.

Différents supports utilisés pour aborder les thématiques : cinéma, œuvres d'art, outils d'animation au débat, atelier d'écriture, musique, affiche de film,...

Un projet fil rouge peut aussi être imaginé avec les élèves pour traiter la thématique (exposition, court métrage, jeu, etc).

**PROPOSÉ PAR :****UNIS-CITÉ**

Unis Cité est l'association pionnière en France pour le déploiement du service civique et l'accompagnement des volontaires de manière renforcée. Présents en Haute-Garonne depuis 2007, nous contribuons à l'émergence d'une société d'individus responsables, solidaires et respectueux des différences.

COORDONNÉES :

114 Boulevard Déodat de Séverac - 31300 TOULOUSE
07 68 59 08 83 - Mail : ahaudecoeur@uniscite.fr - Site internet : uniscite.fr



Renseignements

LutteContreHarcelement@cd31.fr
05 34 33 38 92 – 05 34 33 38 93
haute-garonne.fr